

DEMANDE DE BOURSE DE MOBILITÉ**SEJOUR D'ETUDES A L'ÉTRANGER****2019 - 2020****VOS COORDONNEES**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (jour/mois/année) : _____ Genre : M F

Nationalité (précisez si double nationalité) : _____

Adresse du domicile permanent (parents) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ @alumni.univ-avignon.fr

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

VOTRE PROJET DE MOBILITE D'ETUDES

Diplôme préparé à l'Université d'Avignon et année lors de la mobilité (exemple : L3, M1) : _____

UFR-ip / Département : _____

Filière / Mention : _____

Établissement d'accueil : _____

Ville : _____ Pays : _____

Durée de la mobilité envisagée : _____ mois et _____ jours

Date de début : _____ Date de fin : _____

(Merci de fournir les dates au plus réel possible)

Pour les mobilités en Europe : quelle sera la principale langue d'études ? _____

VOTRE SITUATION AU REGARD DES BOURSES DE MOBILITE

Êtes-vous, en 2019-20, boursier(e) national(e) du CROUS ? OUI NON

Si oui, à quel échelon ? _____

Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse de mobilité pendant vos études supérieures ? OUI NON

Si oui, laquelle ou lesquelles et pour quelle durée ?

- Erasmus (Europe) Combien de mois ? _____ En quelle année d'études ? _____
- AMI (Ministère) Combien de mois ? _____
- PRAME (région PACA) Pour quel montant ? _____

Merci de recopier à la main : « J'atteste que les informations renseignées ci-dessus sont exactes »

Date de la demande : _____ Signature de l'étudiant(e) :

En déposant cette candidature à l'octroi d'une bourse, l'étudiant(e) reconnaît être informé(e) des conditions d'attribution des bourses de mobilité et renonce à tout recours éventuel à l'encontre des décisions de la commission des bourses de l'Université d'Avignon.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

- Ce dossier de candidature complété et signé.
- Un relevé d'identité bancaire à votre nom.
- Une copie de votre carte vitale.
- Si vous êtes boursier(e) national du CROUS – même à l'échelon 0 –, joignez une copie de votre notification de bourse 2019-20.

+ Pour les études en Europe (Programme Erasmus+)

- Une copie de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, valable pour la durée du séjour.
- Le Contrat de mobilité Erasmus+ (présent dans le kit de mobilité Erasmus+) rempli et signé.
- Avez-vous des besoins spécifiques lors de votre mobilité liés à votre handicap? Dans l'affirmative, nous vous invitons à indiquer quels sont vos besoins particuliers afin de solliciter une demande de fonds complémentaires qui permettra de couvrir les coûts supplémentaires liés à votre mobilité Erasmus +.

Ce dossier et les pièces à joindre peuvent être déposés au SRI ou transmis par mail à l'adresse mobilite-out@univ-avignon.fr (uniquement avec des fichiers PDF)

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES DE MOBILITE

Notice à conserver par l'étudiant

À QUELLE(S) BOURSE(S) PUIS-JE PRÉTENDRE ?

L'attribution par l'Université d'Avignon d'une bourse de mobilité n'est ni obligatoire ni automatique. La commission de bourses répartit les budgets alloués à la mobilité étudiante en fonction des enveloppes de financement disponibles et des critères définis par les organismes bailleurs ; ses décisions sont sans appel.

> Si vous partez dans un pays de l'Union Européenne, ou dans un pays participant au programme Erasmus+ (Islande, Liechtenstein, Macédoine, Norvège, Turquie, Serbie), vous pouvez bénéficier d'une **bourse Erasmus+**. Restriction : vous ne pouvez prétendre qu'à 12 mois de bourse Erasmus+ par cycle d'études supérieures (Licence, Master et Doctorat). Le montant d'une bourse Erasmus peut aller de **170 € à 270 €/mois**, selon les pays d'accueil.

> Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux du CROUS, quel que soit l'échelon, vous pouvez prétendre à la **bourse AMI** (Aide à la Mobilité Internationale) du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Restriction : vous ne pouvez prétendre qu'à 9 mois de bourse AMI pour l'ensemble de vos études supérieures. Le montant de la bourse AMI est de 400 €/mois.

Les bourses Erasmus+ et AMI sont cumulables.

> **Bourse PRAME** : la bourse PRAME de la région Sud PACA peut être octroyée pour les mobilités d'études hors-Union Européenne sous certaines conditions. Les informations vous seront transmises dès qu'elles seront disponibles. Ces bourses régionales ne sont pas cumulables avec les autres bourses de mobilité.

QUEL SERA LE MONTANT DE MA BOURSE ?

Les bourses de mobilité n'ont pas vocation à couvrir la totalité des dépenses engagées durant le séjour à l'étranger : elles ne constituent qu'un complément de ressources, pouvant financer une partie des coûts supplémentaires qu'implique un départ à l'étranger. Ces coûts supplémentaires peuvent varier fortement d'une destination à l'autre. L'étudiant(e) candidat(e) à une mobilité est donc invité(e) à établir un budget (voyage, logement, équipement, assurance, dépenses courantes, ...) et à prévoir un financement adapté.

Les montants accordés par la commission peuvent varier, en fonction de la situation de l'étudiant(e) et de sa destination, de 150 à 670 € / mois.

IMPORTANT : Pendant leur séjour à l'étranger, les étudiants boursiers nationaux restent inscrits à l'Université d'Avignon et, à ce titre, continuent à percevoir du CROUS leur bourse nationale sur critères sociaux.

QUAND ET COMMENT RECEVRAI-JE LA BOURSE ?

La commission de bourses de l'Université d'Avignon se réunit plusieurs fois dans l'année et examine les dossiers de demande reçus complets. Le montant de la bourse éventuellement attribuée à un(e) étudiant(e) est déterminé en fonction de sa situation et de sa destination, dans le cadre des budgets disponibles à la date de réunion de la commission. Les étudiants sont généralement informés de la décision de la commission dans un délai de deux semaines après la tenue de la commission.